



APPEL A PARTENARIAT POUR LA MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE

Avis d'appel public à concurrence

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Coëx, souhaite mettre en relation la population en recherche d'une mutuelle avec les organismes œuvrant dans ce domaine avec pour objectif de proposer une complémentaire santé négociée, de qualité et adaptée au plus grand nombre.

Le CCAS de la commune de Coëx joue un rôle de médiateur et de facilitateur dans la mise en place de la mutuelle.

Le présent partenariat vise à mettre en place un contrat groupe ouvert aux bénéficiaires pour une mutuelle communale, d'une durée de trois (3) ans, offrant des garanties et des conditions tarifaires attractives.

Une mise en place effective de la Mutuelle Communale est souhaitée pour le 1^{er} janvier 2026.

Contact : accueil@ville-coex.fr

Accès au dossier : www.marches-securises.fr